Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 065-216504332-20261117-DEC_2026_032-DE

COMMUNE DE SOUES

DECISION DU MAIRE

DEC-2026-032 - Acquisition d'un robot de tonte pour le terrain du stade HISPANO

La Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21, L2122-22 et L2122-23 ;
VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1 et suivants ;
VU la Loi n°2020-1525 du 3 Décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'Action Publique, et notamment son article 142 ;
VU le décret n°2022-1683 du 28 Décembre 2022 portant diverses modifications du Code de la commande publique ;
VU la délibération n°D5/2026 du Conseil municipal en date du 21 Mars 2026 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire pour la durée du mandat ;
VU les crédits inscrits au budget ;
CONSIDERANT la volonté de la commune d'automatiser la tonte du terrain de football du stade Hispano afin de dégager les agents des services techniques ;
CONSIDERANT qu'après étude de plusieurs solutions techniques, la commune a retenu le modèle "HUSQVARNA 560 EPOS" ;
CONSIDERANT les offres proposées ;
CONSIDERANT que l'offre n°JU00043445/D proposée par la société Univert en date du 22/08/2026, établie à 6 678,25 € HT, est l'offre économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE

Article 1 :
La fourniture d'un robot de tonte HUSQVARNA 560 EPOS pour le terrain du stade Hispano est attribuée à l'entreprise UNIVERT pour un coût de 6 678,25€ HT.

Article 2 :
Que les crédits seront inscrits au budget de la commune en section d'investissement.

Soues, le 17 novembre 2026

Maire,

CORONADO Danièle

